

Dans le cadre de sa mission éducative, le Conseil scolaire Centre-Nord (*ci-après appelé CSCN*) met à la disposition de ses élèves et de son personnel un réseau sans fil. L'école favorise l'utilisation des ordinateurs et des appareils mobiles appartenant aux élèves et aux enseignants tout en encadrant cette utilisation par une entente visant à sensibiliser, à responsabiliser et à éduquer les utilisateurs.

Les élèves devront adhérer aux conditions d'utilisation des technologies de l'information et des communications de l'école qu'ils fréquenteront.

G Suite et courrier électronique

Pour pouvoir faire son travail scolaire et utiliser les produits G Suite, qui inclut Google Docs, chaque élève reçoit une adresse de courrier électronique (Gmail) et un mot de passe lui permettant de communiquer avec les enseignants et recevoir toutes formes de fichiers électroniques nécessaires à son cheminement scolaire.

L'accès au courrier électronique requiert une supervision du personnel enseignant. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous sensibilisons nos élèves à utiliser leur adresse courriel scolaire plutôt que d'utiliser leur adresse courriel personnelle.

L'adresse de courrier électronique de l'élève peut être utilisée à partir de n'importe quel appareil numérique, son usage est donc soumis à des conditions précises. Voilà pourquoi nous comptons sur l'engagement des parents et des élèves afin de respecter les règles du code de vie de l'école et de la politique du Conseil scolaire Centre-Nord, [H-8082 – Utilisation acceptable des technologies de l'information des communications \(TIC\)](#).

L'utilisation d'appareils numériques

L'utilisation d'appareils numériques personnels en classe est interdite sans la permission de l'enseignant. Chaque enseignant peut gérer sa salle de classe comme il le désire.

Programme AVAN (apportez vos appareils numériques)

Dans le cadre du programme AVAN au CSCN, le terme « technologie » représente l'utilisation d'un appareil numérique personnel sans fil et mobile pour le stockage d'information, le traitement de texte, l'accès Internet sans fil, la capture d'image, l'enregistrement audio ou vidéo, le téléchargement, la transmission ou la réception d'information, etc.

Internet

Les utilisateurs du programme AVAN doivent utiliser en tout temps le réseau public de l'école fourni par le CSCN. L'utilisation des réseaux personnels donnant accès à Internet n'est pas autorisée.

Sécurité et dommage

Il est de la responsabilité de l'élève d'identifier, de protéger et de garder en lieu sûr son appareil numérique. Le CSCN ne se tient pas responsable d'appareils volés ou endommagés. Tout appareil trouvé doit être remis à la direction de l'école.

Entente d'utilisation

Le programme AVAN est utilisé à des fins éducatives. L'utilisateur a le *privilege* et non le *droit* d'utiliser son appareil numérique dans la salle de classe. L'utilisateur ne peut l'utiliser à des fins personnelles. Si l'utilisateur abuse de son privilège, il peut lui être retiré.

L'élève doit adhérer :

- au code de conduite de l'école et à la politique du CSCN ([H-8082](#)) sur l'utilisation acceptable des technologies de l'information et des communications.
- aux conditions suivantes :
 - L'élève est responsable en tout temps de son appareil numérique.
 - L'appareil numérique doit être en mode silencieux à l'école et dans l'autobus.
 - L'élève accepte de conserver les mots de passe personnels privés et confidentiels.
 - L'élève ne peut photographier ou filmer quiconque à l'école (élève ou membre du personnel) à son insu et sans son autorisation.
 - L'élève ne peut lire des messages électroniques d'un autre utilisateur.
 - L'élève ne peut utiliser son appareil numérique en classe sans la permission de l'enseignant.
 - L'élève doit éteindre son appareil numérique lorsqu'un enseignant le demande.
 - L'élève ne peut utiliser son appareil numérique ni pour la messagerie texte (SMS) ni pour le clavardage personnel sur les médias sociaux (Hangouts, Twitter, Snapchat, etc.) pendant les heures de classe.
 - L'élève ne peut utiliser son appareil numérique à des fins non éducatives.
 - L'élève a uniquement accès à des fichiers sur l'appareil ou sur Internet en lien avec le curriculum de son niveau scolaire ou d'apprentissage.
 - L'élève ne peut utiliser son appareil numérique pour plagier ou tricher lors de projets ou d'évaluations.
 - L'élève comprend que le réseau Internet de l'école possède des filtres « parentaux » et qu'il ne doit pas tenter ni de les désactiver ni de les contourner.
 - L'élève a la responsabilité de rapporter à un enseignant ou à un superviseur tout matériel jugé inapproprié, inacceptable ou offensant, reçu ou entreposé sur des appareils gérés par le CSCN ou utilisés par les élèves.
 - L'élève comprend qu'il ne peut pas utiliser des informations visant à contourner les systèmes de sécurité, ni infecter le réseau avec des programmes malveillants qui pourraient endommager, détruire ou donner accès à des données ou à des informations réservées à l'école, sous peine de mesures disciplinaires imposées pour la violation de la politique du CSCN.
 - Le CSCN et l'école ont le droit de vérifier l'appareil numérique de l'élève en tout temps pour s'assurer que les règles de conduite et l'entente sont respectées.
 - L'élève risque de perdre le privilège d'utilisation de son appareil numérique ou s'expose à d'autres mesures disciplinaires s'il ne respecte pas les règles d'utilisation du réseau de l'école (par ex. : intimidation, harcèlement ou autre sur Google Hangouts, Google Docs, par courriel, etc.) que l'inconduite se produise à l'école ou à la maison.
 - L'élève doit utiliser le réseau du CSCN de manière sécuritaire et prêter une attention particulière à la protection de la vie privée et de l'identité des individus en évitant de publier des renseignements personnels.
 - L'élève doit adopter des règles d'étiquette sur les réseaux sociaux et communiquer de manière respectueuse et bienveillante.
 - L'élève n'a pas le droit de soumettre, poster, publier, envoyer ou afficher du matériel obscène, blasphématoire, menaçant et tout autre matériel inapproprié ou illégal.

DÉCLARATION DE L'ÉLÈVE

Je comprends les politiques d'utilisation des technologies de l'information et des communications du CSCN et du code de vie de l'école que je dois respecter.

Je comprends les politiques de l'école et de la classe sur l'utilisation d'appareils numériques que je dois respecter.

Je comprends les conditions d'utilisation du programme AVAN de l'école. Je comprends que toute violation des conditions d'utilisation peut entraîner la perte de privilège du réseau Internet de l'école ou d'utilisation de mon appareil numérique. Je comprends que des mesures disciplinaires pourraient être prises si jugées nécessaires.

Nom de l'élève: _____

Groupe titulaire : _____

Signature de l'élève

Date